



BALAK

289 JOURS DE GUERRE

14 TAMOUZ 5784/20 JUILLET 2024

Parce qu'ils étaient nombreux

N'hmanide indique que les Moabites étaient peu nombreux. Leur pays, constitué de vastes champs, de plaines désertiques, avait peu d'habitants, qui étaient des nomades. Il était dépourvu de villes, sauf la capitale, Ar. Ceci est de motif de leur peur face à un peuple nombreux. Mais le Zohar précise que cet attribut בַּשָּׂא a la signification de «Seigneur»: ils comprirent soudain que ce peuple d'anciens esclaves était devenu le Seigneur dans ce monde.

Moab était dégoûté à cause des enfants d'Israël.

Rachi commente: «La vie leur était à charge.» Ce n'était nullement étonnant quand on pense que Moab avait essuyé une défaite cuisante. Ils avaient en effet perdu la moitié nord de leur royaume dans la bataille contre Si'hon le géant et ne possédaient plus que la moitié sud, à partir de la rivière Arnon, qui formait la frontière nord. Amputés de la moitié de leur royaume, ils se voyaient sans aucune défense contre les enfants d'Israël.

Moab dit aux anciens de Midyan.

L'idée de s'adresser à un pays aussi lointain et séparé d'eux par le pays d'Edom, leur était inspirée par les origines de Moïse. «Pour quel motif Moab demanda-t-il conseil à Midyan ? Ayant vu qu'Israël avait remporté une victoire d'une manière extraordinaire, ils pensèrent: «Leur chef a grandi en Midyan, nous allons nous renseigner auprès d'eux sur ses particularités.» Ils leur répondirent: «Sa force est dans sa bouche.» Les Moabites dirent alors: «Eh bien, nous aussi, nous allons les attaquer par un homme, dont la force est dans sa bouche.» (Rachi). C'est pourquoi il n'est pas dit : «les anciens de Moab vinrent chez les anciens de Midyan», mais ce furent des jeunes gens de Moab qui vinrent prendre conseil des anciens de Midyan, qui avaient assisté à l'avènement de Moïse quarante ans plus tôt. Ceux-ci dénoncèrent la force prodigieuse de Moïse, qui résidait dans son pouvoir de persuasion, et la trahison de Jéthro son beau-père. Ils leur suggérèrent aussi de s'allouer les services de Biléam, bien qu'il résidât loin de chez eux, et en cas d'échec, d'envoyer les jeunes femmes de leur pays pervertir Israël». (Zohar).

Et Balak, fils de Tzipor, était roi de Moab à cette époque.

Selon Rachi: «Balak n'était pas qualifié pour devenir leur roi. Il était un prince de Midyan et, après la mort de Si'hon, ils le nommèrent roi pour les besoins de l'heure.»

En effet, on lit dans Josué XIII,21 que Midyan avait cinq princes, qui étaient des vassaux de Si'hon. C'est celui qui est appelé Tsour qui devint roi et dont la fille Kozbi se livra à la débauche sur l'ordre paternel pour perdre les Juifs. (Nbr. XXV,15).

Il envoya des messagers à Balaam.

Celui-ci était l'ennemi acharné des Juifs. Nous l'avons rencontré pour la première fois en tant que fils de Milka, nièce d'Abraham, et déjà dévoré de sentiments de jalousie à l'égard de la famille d'Abraham. Certains l'identifièrent avec Laban. (San. 110 a). D'après Gen. Rabba 75 et Zohar, il s'avère que Biléam était le petit-fils de Laban (qui était le père de Béor) et qu'il a appris chez lui à Aram les sciences occultes et magiques. Tous les deux sont, en tout cas, surnommés « les pères de la sorcellerie araméenne.» Nous le retrouvons ensuite dans la capitale égyptienne, devenu conseiller de Pharaon avec Jéthro et Job,

et incitant Pharaon à tuer l'enfant Moïse en qui il voyait déjà l'implacable ennemi. Mais, lorsqu'une fois le petit Moïse voulut arracher la couronne de Pharaon et que Biléam renouvela sa proposition, Pharaon n'accepta pas, car il aimait l'enfant, et ses Sages lui conseillèrent l'épreuve des charbons ardents vis-à-vis de la couronne. Biléam s'enfuit alors et on le reverra en Ethiopie. Biléam et ses deux fils, qui s'appelaient Jannès et Jambres, intervinrent dans la guerre que le roi d'Ethiopie Kikanos entreprit contre ses ennemis et, après s'être donné la direction locale des affaires publiques pendant la guerre, Biléam usurpa le trône et se fit nommer monarque. Mais le conflit s'étant prolongé, Moïse à son tour arriva, fuyant l'Egypte, et par une ruse réussit à s'emparer de la ville, d'où Biléam et ses fils s'échappèrent. Enfin nous les voyons arriver à Pethor, qui était située sur le grand fleuve en Mésopotamie ((voir Targ. Yerouchalmi Ex. VII,7 ; Menahoth 85 a ; Flavius Josèphe, Antiquités II,10,11). On peut imaginer avec quelle impatience Biléam attendait le moment de se venger de Moïse, qui en toute innocence avait causé par deux fois sa disgrâce et sa honte. Il brûlait d'obtempérer à l'invitation urgente de Balak et on devine quel intérêt il y portait. Entre-temps, il avait excité Amalek à la première guerre offensive contre Israël — mais elle avait été un échec complet (Targ. Jon. Nbr. XXXI,8). Puis, lorsque les nations du monde étaient agries parce que les Israélites avaient reçu la Thora au Sinaï, il avait soutenu de son mieux leur rancœur (Zeb. 116 a).

Depuis les monts de l'Orient :

Balaam pensa: Il me fait venir des monts de l'Orient et mon arrivée signifie la chute dans les plus profonds abîmes ! Balaam avança encore une autre raison pour ne pas les maudire: «Nous faisons preuve tous deux de la meule ingratitude. S'il n'y avait eu Abraham, il n'y aurait pas de Balaq, car c'est Abraham qui a sauvé Loth à Sodome, et tu es un descendant de Loth. Et s'il n'y avait pas eu Jacob, je ne serais pas au monde, car, si Laban a eu des enfants, c'est grâce aux mérites de Jacob.» «Je suis un descendant de Laban. Sans Abraham et Jacob, nous ne serions pas au monde.» (Tan'h.).

Pethor qui est sur le fleuve.

Rachi commente: «Comme tout le monde envoie ses pièces de monnaie à un banquier, ainsi tous les rois lui soumettaient leurs lettres. » (En araméen, Pethor signifie table). Une autre explication est celle du Targ. de Jonathan qui prend פְּתוֹר au sens d'interpréter: Balak interprétait les rêves, c'était par là qu'il avait débuté dans sa carrière, avant de devenir magicien puis devin. Pethor, sise au bord de l'Euphrate, était une des capitales de la science magique en Mésopotamie. Cette ville se trouvait située dans les célèbres montagnes de l'orient, où l'on pratiquait surtout la sagesse des Sciences impures. (Voir Nbr. XXIII,7). Il s'agissait de la science magique qui enseigne à combattre les mauvais esprits et les démons

Paris

Horaires: 20h05 / 21h27 / 22h43

Horaires des tefilines: 04h55

Lever et coucher du soleil: 06h10 / 21h43

Jérusalem

Horaires de Chabbat : 19h04 / 20h24

Horaires des tefilines: 04h57

Lever et coucher du soleil: 05h47 / 19h43

Quiz sur RACHI : Les questions ?????

1. Sur quel fondement Balak pensait-il que la malédiction de Bilaam serait efficace ?
2. Quand Bilaam avait-il la prophétie?

3. Pourquoi les Bné Israël sont-ils comparés à des lions ?
4. Quelle est la signification de « shefi »?

Le 17 Tamouz

Le 17 Tamouz (dimanche 5 juillet) est un jour de jeûne, en commémoration de plusieurs malheurs.

La principale raison de cette journée de jeûne est la réparation, génération après génération, de la faute du Veau d'or commise par les Bnei Israel, après leur libération de l'esclavage. En effet, quelques mois après sa sortie d'Egypte, le peuple qui attendait le retour de Moïse monté sur le Mont Sinaï pour y recevoir la Torah, s'était abandonné à des pulsions idolâtres. Lorsque Moïse, vit ce que le peuple avait fait en ce jour du 17 Tamouz, les Tables de la Loi lui tombèrent des mains et se brisèrent.

Cet épisode traduit la faiblesse de la confiance de l'Homme. D'une gravité considérable dans l'histoire juive, il constitue l'acte de trahison absolu envers le Créateur qui venait de prendre le peuple sous Sa protection.

Moïse implora et obtint de Dieu un jour d'expiation (Yom Kippour) et une deuxième chance pour le peuple. Mais le 17 Tamouz demeure un jour de regret de cette faute en particulier, ainsi que de toutes les fautes que le peuple commet, dans chaque époque.

Mais d'autres tragédies accablèrent la Nation d'Israël ce jour :

1. L'offrande perpétuelle fut discontinuée pour la première fois de l'histoire, pendant le siège de Jérusalem avant la destruction du Premier Temple.
2. Une brèche fut percée dans les murailles de Jérusalem, qui conduisit à la destruction du Second Temple.
3. Apustamus, un officier grec de la période du Second Temple, fit brûler tous les séfarim dans le but d'éradiquer la Tora et ses fidèles.
4. Une idole fut placée dans le Sanctuaire.

Pour ces raisons, on observe un jour de contrition, du lever du jour à la tombée de la nuit, sans nourriture ni boisson. Ce n'est pas un jour chômé: il n'est pas interdit d'effectuer des travaux.

Lois des trois semaines 17 Tamouz-9Av selon Ish Maslia'h du 9Av

Lavage du corps :

1) Il est interdit de se laver à chaud la semaine où tombe le 9 Av et l'habitude chez les Tunisiens et les Djerbiens est de ne pas se laver à partir de Roch Hodech Av. Il est de toute façon permis de se laver à froid, cependant il est possible de rajouter un peu d'eau chaude pour que le corps puisse supporter l'eau froide sans en arriver à obtenir de l'eau chaude.

La veille de Chabbat, et pour le mikvé d'une femme il est permis d'utiliser de l'eau chaude

2) Il est permis de se baigner à la mer ou dans une piscine lorsqu'il n'y a pas de mélange hommes/femmes, cependant celui qui y trouverait du plaisir devra s'abstenir de s'y rendre à partir de Roch Hodech Av, car il est dit que lorsque le mois de Av arrive il faut diminuer les réjouissances et les richonim traduisent qu'il ne faut aucune réjouissance. Par ailleurs il faut s'efforcer d'arrêter les voyages à partir du 17 Tamouz.

3) Les enfants de plus de 4 ans sont considérés comme des adultes concernant les lois du lavage sauf s'il s'agit de retirer les poux de leurs cheveux.

Nettoyage :

1) Il est interdit de laver les vêtements que ce soit les serviettes ou les nappes, la semaine où tombe le 9 Av même si l'intention est de les porter ultérieurement, et même si l'action est faite par une machine automatique.

Des vêtements qui auraient été lavés ne devront pas être mis cette semaine et on ne remplacera pas les draps des lits. L'habitude à Djerba est d'appliquer ces règles à partir du 2 Av.

2) Comment peut-on changer de vêtement la semaine du 9 Av ou à partir de Roch Hodech selon les habitudes ? il faut les porter une heure, ainsi il pourront être mis après cette date car ils ont perdu leur statut de « propre », il est possible de porter plusieurs vêtements en même temps et ceci peut également se faire le Chabbath.

3) Il est interdit aux adultes de laver les vêtements des enfants, par contre pour les enfants de moins de 4 ans certains autorisent le lavage, dans tous les cas il ne faut pas les laver en quantité et il est bon de faire preuve de discrétion.

5) Celui qui séjourne dans un hôtel et s'aperçoit que les draps ont été lavés, devra les poser à terre et marcher dessus, ils seront alors considérés alors comme usager (ce moyen vaut aussi pour quelqu'un qui aurait oublié de préparer des vêtements comme indiqué dans le paragraphe 2).

6) Le grand talith et le petit talith : si la personne n'en possède pas d'autre, ils pourront être portés même propres afin de ne pas annuler la mitsva du talith.

7) Quand le 9 Av tombe samedi et qu'il est repoussé à dimanche, il est permis de laver la semaine qui précède le 9 Av et celle qui le suit par contre pour ceux qui ont l'habitude d'interdire le port de vêtements propres depuis Roch Hodech, ils ne peuvent pas changer leur habitude.

Rasage :

1) Nos sages ont interdit de se couper les cheveux et de se raser la semaine où tombe le 9 Av, par contre les poils de la moustache s'ils empêchent la nutrition peuvent être coupés. Il est interdit de couper les cheveux des enfants, par contre il est permis d'égaliser barbe et cheveux.

L'habitude des Djerbiens suit le Arizal qui fait débiter l'interdiction au 17 Tamouz, par contre l'habitude des Tunisiens commence à Roch Hodech Av.

Il est bon d'enseigner à la communauté de ne pas faire débiter l'interdiction qu'à partir de la semaine du 9 Av car lorsque le 9 Av tombe samedi soir, on constate que certains entrent dans le jeûne rasés de près comme un fiancé, de ce fait on donne plus d'importance au jour du Omer qu'à cette semaine de deuil.

Lorsqu le 9 Av est repoussé au dimanche il est permis de se raser la semaine précédente et la suivante néanmoins il convient de ne pas se raser le vendredi le plus proche du 9 Av.

Consommation de viande :

1) Nous avons pour coutume de ne pas manger de viande animale ni de la volaille du 2 Av jusqu'à la fin du 9 Av, par contre pour tout repas engagé pour un repas de mitsva comme une mila (même si elle est repoussée) la consommation de viande est permise. Le père, le Mohel et le Sandak peuvent manger, eux, à toute les seoudoutes de la journée de la viande à l'exclusion de la Bilada faite la veille de la circoncision (le reste de ces seoudoutes peuvent être consommés durant la semaine par des enfants).

Les tout petits qui ne comprennent pas la portée du deuil pour Jérusalem peuvent manger de la viande pendant ces jours là. Un enfant malade même s'il a atteint l'âge de la compréhension peut manger de la viande.

2) Le malade, même s'il n'est pas en danger peut manger de la viande la semaine du 9 Av.

La femme qui vient d'accoucher peut manger de la viande, jusqu'au 30ème jours après l'accouchement. Celle qui allaite ou la femme qui a une grossesse difficile peuvent manger de la viande et n'ont pas besoin de procéder à l'annulation d'un vœu pour manger.

3) Un plat dans lequel a été cuite de la viande est interdit à la consommation par contre il est permis de cuire les aliments dans une casserole réservée à la viande.

Recettes

Halwa

Faire chauffer 25 cl d'huile d'olive et le 400 g de miel liquide dans une casserole à fond épais.
Ajouter 450 g de semoule fine petit à petit dans le mélange bouillant, en remuant sans cesse.
Baisser le feu au maximum.

Laisser cuire en remuant de temps en temps, la semoule doit être dorée et l'huile entièrement absorbée. Ajouter un peu d'eau, peu à peu et mélanger.
Etaler la préparation sur une plaque graissée.
Egaliser la surface et laisser refroidir.
Découper en petits carrés et servir.

Poulet sauce piquante

Faire revenir un poulet coupé en morceaux, le retirer.
Faire revenir à huile 2 gousses d'ail entières et un demi-piment enragé.
Les retirer et mettre à leur place 6 tomates pelées et concassées, 2 aubergines et 2 poivrons grillés en dés.
Ajouter 1 poignée d'olives hachées, 1 cuillère à soupe de câpres.
Remettre le poulet, et laisser cuire en ajoutant si nécessaire un peu d'eau; ajouter 1 cuillère à soupe de basilic ciselé.
Pendant ce temps, faire cuire 400 g de spaghetti à l'eau bouillante salée, les égoutter encore fermes, et les servir avec la sauce préparée.

17 Tamouz

Nos Sages nous enseignent que cinq événements tragiques sont survenus le 17 Tamouz :

- 1) les premières Tables de la Loi ont été brisées, ceci en raison de la faute du veau d'or,
- 2) l'annulation du *Tamid*, sacrifice que l'on avait coutume d'apporter lors du premier Temple,
- 3) l'enceinte fortifiée de la ville s'effondra lors de la destruction du second Temple,
- 4) *Apostomous*, le mécréant, brûle les rouleaux de *Torah*,
- 5) une effigie fut déposée dans le sanctuaire.

3) 1. Les tables de l'alliance sont brisées

Dès sa descente du mont *Sinaï*, le regard de *Moché Rabbénou* s'obscurcit face à la scène dont il fut témoin. Le peuple s'était déjà laissé séduire par les pratiques immondes de l'idolâtrie quarante jours seulement après le don de la *Torah*.

Les saintes tables qu'il comprenait entre ses mains devenaient soudain pesantes. Les lettres sacrées gravées sur la pierre se mirent à voler en tous sens. Le cœur brisé, *Moché* s'indigne : « *Quelle importance peut encore revêtir une missive sur laquelle le roi n'est pas signataire ?* » Cette parabole semble évidente : « *Des Tables dépourvues de leur teneur conservent-elle encore une importance quelconque ?* »

Dans un ultime élan condamnant leur conduite insoutenable, *Moché* projeta à terre avec force les saintes Tables. Nos Sages rapportent à ce propos un exemple similaire : un roi a décidé d'épouser une femme présumée vertueuse. Il rédigea son acte de mariage qu'il prit soin de confier à l'un des témoins. Après une brève période, une réputation des plus douteuses a commencé à s'établir à son sujet. Le témoin dépositaire de l'acte, le déchira se disant alors : « *Il est préférable que celle-ci soit jugée en tant que célibataire et non pas en tant que promise.* » *Moché* procéda de la même façon : réalisant que l'existence même du peuple d'Israël dépendait de leur alliance avec le Saint béni soit-Il, il fallait donc briser rapidement les Tables d'alliance, sans quoi elles ne manqueraient pas de se porter en accusateur, argumentant : comment ce peuple at-il osé fauter après avoir perçu la voix du Tout-Puissant proclamer sur le mont *Sinaï* : « *Je suis Hachem ton D.ieu, tu n'auras point d'autres divinités devant Ma face !* » Brisant donc les Tables, le Saint béni soit-Il approuve l'action de *Moché* et déclare : « *Tu as bien agis de la sorte !* »

Nos Sages ont tiré un enseignement fondamental à ce sujet : si les premières Tables n'avaient pas été brisées, aucune des nations du monde n'aurait exercé de joug sur le peuple d'Israël, l'ange de la mort n'aurait eu aucun pouvoir, et aucun mal n'aurait pu atteindre un seul parmi eux. Mais dès cet évènement aux conséquences incalculables, une voix céleste déclare chaque jour sur le Mont *Sinaï* : « *Malheur aux créatures de D.ieu qui portent affront à la Torah !* ».

2. L'annulation du Tamid

La période sévissant lors de la destruction du premier Temple, peu après l'effondrement des murailles de la ville, le 9 Tamouz précisément, s'annonçait être le prélude à une ère nouvelle qui s'inscrivait dans une constellation préoccupante pour l'ensemble du peuple d'Israël. En effet, l'annulation des sacrifices au sein de *Beth Hamikdach* en traduisait les premiers symptômes. Néanmoins, jusqu'à cette date, les *Kohanim* parvinrent à se cacher au sein même du Temple, assurant ainsi, huit jours durant, le service du *Tamid*, offrande expiatoire offerte à titre individuel et volontaire.

Le 17 Tamouz sonna le verre de tout service, annonçant ainsi l'annulation de toutes les offrandes dont en particulier, celle du *Tamid* (le menu bétail faisant par ailleurs défaut). Une situation précaire que l'on qualifie de catastrophique pour l'ensemble du peuple d'Israël car l'annulation du *Tamid* signifie la perte d'une protection spirituelle essentielle pour l'ensemble du peuple. Une situation similaire se présente également lors de la période du second Temple, durant le siège de Jérusalem, où ont été acheminées du haut des murailles, deux boîtes remplies d'or, destinées aux soldats romains qui en échange pourraient éventuellement deux agneaux destinés au service du *Tamid*.

3. L'effondrement des murailles

Le 9 Tamouz devait devenir une date symbolique pour nos Sages. Elle correspondait en effet à l'effondrement des murailles lors de la destruction du

premier Temple. À cette occasion, les Sages d'Israël instituèrent un jeûne en signe de deuil. Lors du Second Temple, les murailles de la ville s'effondrèrent en revanche, le 17 Tamouz. Ainsi, les Sages, et à leur tête *Rabbi Yo'hanane ben Zakai*, adoptèrent la décision de déplacer le jeûne à la date du 17 Tamouz en raison de l'importance dominante du second Temple en rapport avec son prédécesseur, qui fut, lui, reconstruire. Un nombre significatif de murailles se dressaient, imposantes, limitaient Jérusalem procurant ainsi l'illusion que la ville devenait un bastion imprenable. Elles ont été toutes détruites par l'armée romaine. Le 17 Tamouz présente la particularité d'avoir été un jour clé dans la progression du siège romain. En effet, les soldats mandatés par Rome allaient enfin parvenir à percer la fameuse muraille d'*Antonia* qui constituait l'axe central assurant la protection de la ville et du Temple. Une fois fendue, même partiellement, elle libérait l'accès du *Mont du Temple* aux soldats romains qui après s'y être engouffrés, encerclèrent le *Beth Hamikdach* qu'ils entreprirent de piller sans retenir avant de l'incendier le 9 Av.

4. Lorsque Apostomous brûle les rouleaux de Torah

Cet épisode tragique est relaté dans la *Michna* de *Ta'anit*. Par ailleurs, le *Talmud Yérouchalmi* rapporte une controverse au sujet du lieu où s'est déroulé l'évènement : « *Où les at-il brûlés ? Selon Rabbi A'ha, à travers les points de passages menant à Lod ; selon 'Hakhamim, à travers les points de passages menant à Tarloussa.* »

Mais selon la thèse inventée par les *A'haronim* (Sages qui ont suivi l'après époque médiévale), il s'agirait plutôt de l'époque où le régent romain *Kounamos* assurait l'administration en *Erets Israël* de l'occupation romaine et ce, durant l'époque relative au second Temple. Ainsi, l'historien *Joseph Flavius* relate ce même évènement rapporté par ailleurs dans le livre des « *Éphémérides de l'année* » : « *Au cours de l'un de ses déplacements, empruntant le chemin de Beth 'Horon, passage dépendant de la ville de Lod à celle de Jérusalem, Apostomous, l'un des aides de César, fut détroussé par une horde de truands qui parvint à prendre la fuite. Le régent romain Kounamos, de faire régner l'ordre dans la région, entreprit l'ouverture d'une enquête dont les soucis doivent établir la fiabilité des faubourgs avoisinants, mettant en cause leur passivité au moment de l'agression et par conséquent, les désignant comme complices. Il ordonna donc l'arrestation des habitants de ces bourgades les traduisant à comparaître devant lui. Lors de l'une des incursions de l'armée romaine, l'un des soldats s'empara d'un Séfer Torah qu'il se mit à déchirer avant de le jeter aux flammes !* »

Une hystérie générale saisie alors l'ensemble de la population, comme si la terre se mettait à brûler de toutes les parties sous leurs pieds. Ils décidèrent l'envoi immédiat d'émissaires auprès du régent *Kounamos* afin que soit traduit en justice le scélérat qui avait osé entreprendre pareil affront. Ainsi, afin de dissiper les vents de révolte qui allaient croître, *Kounamos* fit procéder au soldat romain.

5. L'effigie d'une idole est déposée dans le sanctuaire

Le roi *Ménaché*, descendant de la tribu de Yéhouda, adopta une conduite dépravée. S'employant à répandre l'idolâtrie à travers la terre d'Israël, il avait pour mais avoué de déclencher le courroux divin. Le 17 Tamouz, *Ménaché* confectionne l'effigie d'une idole qu'il dépose au sein même du sanctuaire.

Poussant l'effronterie à son comble, il se prosterna, donnant le dos au sanctuaire comme pour afficher davantage son rejet du joug divin, la face tournée vers son idole ainsi que son penchant pour l'idolâtrie. Ses fautes multiples ont donné l'un des décrets les plus terribles que devait affronter le peuple juif, à savoir la destruction du Temple, comme le souligne d'ailleurs le prophète Jérémie : « *Et je ferai d'eux un objet d'épouvante pour tous les peuples de la terre, à cause de Ménaché, fils d'Ezéchias, roi de Juda, et sa façon d'agir à Jérusalem.* ».

Jacques Kohn Zal

Le récit de la parachat Balak met en lumière des ressemblances étonnantes entre les deux personnages de la Tora aussi dissemblables que sont Abraham et Bil'am.

Aussitôt après avoir reçu de Hachem l'ordre de sacrifier son fils Isaac, « Abraham se leva de bon matin et sangla son âne » (Berèchith 22, 3), tandis que Bil'am, après qu'il eut reçu la permission de Hachem de suivre les princes de Moab, « se leva le matin et sangla son ânesse » (Bamidbar 22, 21).

La raison de cette similitude, comme l'indiquent divers textes talmudiques, comme Sanhédrin 105b, et midrachiques, comme Berèchith rabba 55, 8, rapportés par Rachi, est que l'amour tout autant que la haine « abolit la hiérarchie des rangs de grandeur », autrement dit fausse le jugement.

Cette similitude, apparemment paradoxale, de ces deux sentiments en réalité aussi contraires, nous pouvons l'observer dans toutes les passions humaines. Si l'amour que portait Abraham à Hachem et la haine que Bil'am vouait à Israël ont employé les mêmes canaux pour s'exprimer, c'est qu'il arrive un moment où l'un comme l'autre nous interdisent toute réflexion et tout esprit critique, où l'un comme l'autre deviennent voués uniquement à l'action et nous privent de toute possibilité d'un regard en arrière.

Haftarath parachath Balaq – « Depuis le Chitim jusqu'au Guilgal »

« Mon peuple, souviens-toi, je te prie, de ce qu'a médité Balaq, roi de Moav, et de ce que Bil'am, fils de Be'or, lui répondit, depuis le Chitim jusqu'au Guilgal, afin que vous connaissiez la justice de Hachem » (Michée 6, 5).

Ce verset, qui fait partie de notre haftara, comporte une part de mystère.

Nous savons que c'est à Chitim que Bil'am a réussi à inciter les enfants d'Israël au péché, puisque c'est à cet endroit qu'ils se sont prostitués avec les filles de Moav (Bamidbar 25, 1 et suivants), avec la catastrophe que cette débauche a entraînée : Vingt-quatre mille morts (Ibid. 25, 9).

Mais qu'en est-il de Guilgal, dont le nom n'est mentionné dans la Tora que d'une façon tout à fait incidente (Devarim 11, 30) ?

C'est à Guilgal que les enfants d'Israël, après qu'ils eurent traversé le Jourdain, firent leurs premiers pas en Erets Yisraël, et c'est à Guilgal qu'ils pratiquèrent pour la première fois la circoncision depuis qu'ils étaient sortis d'Egypte (Josué 4, 19 et 5, 2).

En d'autres termes, alors qu'ils avaient gravement péché au moment même où ils étaient sur le point d'entrer en terre de Canaan, Hachem leur a octroyé son pardon dès l'instant où ils y ont pénétré.

Et c'est pour répondre à l'inquiétude d'Israël, qui se demande si « Hachem, eu égard à ce pardon, prendra plaisir à des milliers de béliers, à des myriades de torrents d'huile » (Michée 6, 7), que le prophète lui répond qu'il attend de lui seulement de pratiquer la justice, d'être pénétré d'amour envers les hommes et d'humilité envers Lui (6, 8).

Le dialogue de Bil'am avec son ânesse contient certains aspects bizarres. Ce dialogue, qui s'étend entre Bamidbar 22, 22 et 22, 34, peut être divisé en trois parties :

Entre les versets 22 et 27, il a pour acteurs un ange de Hachem, Bil'am et l'ânesse. Puis, aux versets 28 à 30 il oppose Bil'am à l'ânesse. Et enfin, du verset 31 au verset 35, c'est entre l'ange et Bil'am que s'articule le dialogue.

Dans la deuxième partie, on peut lire comme une protestation naïve de l'ânesse : « Que t'ai-je fait, que tu m'aies frappée en ces trois circonstances ? » (verset 28). Ces mots laissent apparaître que l'animal n'imagine pas un seul instant que son maître ait pu ne pas voir ce qu'il a vu lui-même. Ce à quoi Bil'am lui répond : « Que n'ai-je une épée dans ma main, car maintenant je te tuerais ! » (verset 29), ce qui ne fait qu'accroître l'étrangeté de la situation. L'ânesse se tient en effet face à une épée brandie par un ange, tandis que Bil'am la menace avec une épée qu'il ne détient pas.

Remarque de Rachi sur ce verset, au nom du Midrach Tan?houma : « Voici un homme qui se dit capable d'aller détruire un peuple entier par la puissance de sa bouche, et à qui il manque une arme pour tuer son ânesse ! »

Sur quoi rétorque l'ânesse (verset 30) : « Ne suis-je pas ton ânesse, moi que tu as montée depuis que tu existes jusqu'à ce jour-ci ? Est-ce que j'étais habituée à agir ainsi en vers toi ? » Elle ne lui a toujours pas dit ce qu'elle a vu ni pourquoi elle s'est comportée de la sorte. Et Bil'am, par sa réponse laconique : « Non ! », montre bien qu'il est embarrassé et humilié.

Collel Ramot Rav beressi

La michna dans Pirké Avot (Ch 5 michna 19) nous enseigne : « Celui qui possède les trois caractéristiques suivantes compte parmi les disciples d'Abraham, notre père, et celui qui possède les trois caractéristiques opposées compte parmi les disciples de Bilaam, l'impie. Les disciples d'Abraham, notre père, possèdent un œil bienveillant, un esprit humble et une âme modeste. Les disciples de Bilaam, l'impie, possèdent un œil envieux, un esprit hautain et une âme avide ».

La michna poursuit : « Quelle est la différence entre les disciples d'Abraham, notre père, et ceux de Bilaam l'impie ? Les disciples d'Abraham, notre père, jouissent (du fruit) de leurs bonnes actions dans ce monde-ci et héritent du Monde Futur, car il est écrit : *Il y a de quoi faire hériter ceux qui M'aiment, et leurs réserves, Je les remplirai* (Michlé XIII,21).. Quant aux disciples de Bilaam l'impie, ils héritent du *Guehinom*, et descendent dans la fosse de l'anéantissement, comme il est dit : *Et Toi, D..., Tu les fais descendre dans la fosse de l'anéantissement (ces) hommes de sang et de perfidie ; ils ne vivront pas la moitié de leurs jours ; quant à moi, j'espère en Toi* » (Téhilim LV,24).

Il est surprenant de comparer Bilaam à Abraham comme s'ils étaient, potentiellement, du même niveau spirituel, et de confronter leurs élèves, comme si leurs conduites étaient comparables.

Le Gaon de Vilna (Adereth Eliyaou, Balak 24,30) rapporte que Bilaam, comme Abraham, a connu dix épreuves. Toutefois, si les épreuves d'Abraham avaient pour but de le détourner de la Volonté divine, et qu'il les surmonta, avec abnégation, restant toujours fidèle à D..., celles de Bilaam avait pour but, elles, de le ramener à D..., pour lui faire accomplir Sa volonté. Mais Bilaam n'en surmonta aucune, bien au contraire, il se détourna sans cesse de la voie de l'Eternel. Nous voyons bien, là aussi, que nos Sages cherchent à les comparer, dans leur

conduite et leurs qualités, l'un à l'autre. C'est que Bilaam aurait pu atteindre des niveaux spirituels très élevés, lui qui s'écria : « *parole de Bilaam... de celui qui entend le verbe divin, qui perçoit la vision du Tout-Puissant* » (Bamidbar XXIV, 3-4). Ou encore « *puissé-je mourir comme meurt ces justes, et puisse ma fin ressembler à la leur* » (id XXIII, 10). Il espérait donc même mourir comme les patriarches qui sont appelés les Justes. Nos maîtres relèvent : « (S') il n'a plus paru en Israël un prophète tel que Moché » (Dévarim XXXIV, 10), en Israël, en effet, il ne s'en est pas levé, mais parmi les nations du monde, oui, il y a eu Bilaam ! (Sifri).

le rav Yéhezkel Sarna zatsal nous explique que nos Sages ont tenu à souligner, dans cette michna, les raisons pour lesquelles Abraham fut si grand, Bilaam si méprisable, et tombé si bas, qu'il aura perdu toute spiritualité. Rabbénou Yona précise que c'est uniquement, au travers de ces trois caractéristiques, que l'on devient l'élève d'Abraham ou à l'inverse, celui de Bilaam, car elles regroupent en elles, toutes les bonnes conduites, et a contrario les mauvaises.

Le Rav Haïm Vital zatsal nous rappelle que la Torah ne nous parle pas des bonnes (midoth) vertus, ni des mauvaises, car elles sont préalables à la Torah : « *derekh erez kadma latorah* », les bonnes vertus, « le savoir-vivre », précèdent la Torah. L'essentiel de ce que l'homme construit, par l'Etude et l'accomplissement des mitsvot, repose principalement sur ces fondations, que sont les bonnes qualités, les midoth.

On remarquera que le verset de Téhilim, cité dans la michna, au sujet des élèves de Bilaam, a été dit par le roi David sur Doég et A'hitofel, « *hommes de sang et de perfidie* ». Pourtant, tous deux étaient de grands érudits en Torah, mais ils n'ont pas droit au monde futur (Sanhedrin). Leur étude et leurs bonnes actions n'auraient-elles pas pu leur épargner un tel châtement ? C'est qu'ils avaient entretenu les mauvaises midoth de Bilaam.

Boulettes de poissons : Keftas

Pour 6 personnes - Préparation: 25 minutes - Cuisson: 20 minutes

Couper le pain (120 g. de pain rassis) en tranches et le mettre à tremper dans un bol plein d'eau. Éplucher et hacher 2 oignons dans une moulinette électrique, les mettre dans une passoire à pieds, les saupoudrer copieusement de sel et les laisser dégorger. Écailler, vider et laver les colinots (1 kg). En retirer totalement la chair (en prenant soin de ne laisser aucune arête) et la mettre dans une jatte.

Hacher également dans la moulinette électrique 1 bouquet de persil, 1 branche de céleri et 6 gousses d'ail pelées.

Mettre ce hachis dans la jatte avec le pain trempé bien essoré, les oignons hachés, rincés et eux aussi bien essorés, une cuillerée à café de sel, une cuillerée à café rase de poivre et deux pincées de 4-épices. Casser trois oeufs dessus et malaxer à la main pour obtenir une pâte homogène.

Verser 1 verre d'huile dans une poêle et poser sur feu moyen. À l'aide d'une cuiller à dessert, faire de cette préparation des boulettes de la taille d'une grosse noix, les aplatir un peu en forme de palets et les faire bien frire dans l'huile chaude.

Dresser dans un grand plat. Servir très chaud avec des quartiers de citron.

Tomates farcies au thon

Pour 4 personnes - Préparation: 15 minutes - Cuisson : 30 minutes

Inciser le haut 8 belles tomates tout autour pour ôter leurs chapeaux. Creuser un peu l'intérieur avec une cuiller à café et le mettre de côté dans un bol.

Mettre le contenu d'une boîte de thon (250 g.) dans un saladier, l'émietter et ajouter 1 petit bouquet de persil coupé fin, une cuillerée à café rase de sel, deux pincées de poivre, 70 g. de riz cuit, 6 feuilles de menthe coupées fin ou effritées et le jus du demi-citron. Casser dessus deux oeufs et bien malaxer.

Allumer le four position maxi. Dans un plat à gratin, mettre 3 cuillères à soupe d'huile, deux pincées de sel, une de poivre et l'intérieur des tomates. Mélanger.

Remplir les tomates de farce, les couvrir de leurs chapeaux et les disposer dans le plat à gratin. Mettre à four très chaud.

Après trois minutes, mettre à feu modéré (position 5). Laisser cuire vingt-cinq minutes, ajouter, s'il le faut, un peu d'eau tiède en cours de cuisson afin d'éviter aux tomates de se dessécher. Servir chaud.

Israël est en guerre...

PRIÈRE POUR LA PROTECTION DE NOS JEUNES SOLDATS

Prière en hébreu-phonétique

Mi Chébérah' avoténou, Avraham Itshak véYaakov, Hou yévareh' ète h'ayalé Tzva agana lé Israel, A'omdim al mishmar artzénou ve Harei Elohénoù mi gvoul haLévaanon vé 'ad midbar mitzraym ou min hayam haguadol 'ad lévo aarava, bayabasha baavir oubayam. Yitène Adonay ète Oyévénoù akamim 'alénou nigafim lifnéhem. Hakadoch barou'h Hou Yichmor vé Yatzil ète 'H'ayalénou mi kol tzara vé tzouka ou mikol néga oumah'ala vé Yichlah' Bérah'a vé Atsla'ha békol maassé Yedehem. Yadbère Sonénou tah'tehem viatrem beketer yéhoua'a ou beateret nitzah'on. Vikouyam bahem hakatouv: Kí Adonay elohéh'em haleh' imah'em lehilah'em lah'em ime oyeveh'em leoshya eth'em: ve nomar, Amen.

Prière en français

Celui qui a béni nos pères, Avraham Itshak et Yaacov, qu'il bénisse les soldats de l'Armée de Défense d'Israël, qui se tiennent à la garde de notre terre et des villes qui nous ont été données par notre D.ieu, depuis la frontière libanaise et jusqu'au désert d'Egypte, et depuis la grande mer jusqu'à la Arava, sur le continent, dans les airs et dans la mer, que D.ieu fasse que nos ennemis qui se lèvent contre eux tombent devant eux. Hachem protège et sauve nos soldats de toute peine et de toute détresse, de toute atteinte et de toute maladie, et qu'il envoie la bénédiction et la réussite dans toutes les entreprises de leurs mains, qu'il annihile nos ennemis sous leurs pieds, et qu'il les couronne par la couronne de la délivrance et la couronne de la réussite. Et qu'il accomplisse le verset "car l'Éternel votre D.ieu qui marche avec vous pour combattre pour vous contre vos ennemis pour vous délivrer", et on répondra Amen.

les réponses

1 – Il savait que Bilaan avait aidé Si'hon à battre Moav.
2 – Uniquement la nuit.

3 – Quand ils se lèvent le matin après avoir dormi, ils sont forts comme une lionne ou un lion pour se saisir des Mitsvot.
4 – Expression de calme, où l'on est accompagné que de silence.